



**Rapport financier intérimaire non vérifié  
sur les comptes de l'OMS pour 2000 ;  
rapport du Commissaire aux Comptes ;  
rapport du vérificateur intérieur des comptes**

**Premier rapport du Comité de l'Administration, du Budget  
et des Finances du Conseil exécutif à la Cinquante-Quatrième  
Assemblée mondiale de la Santé**

1. La quinzième réunion du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances a eu lieu à Genève le 11 mai 2001 sous la présidence du Professeur T. Zeltner (Suisse). La liste des participants est jointe en annexe.
2. Le Président de la Commission de Vérification des Comptes a fait rapport sur la quatrième réunion de cette Commission (10-11 mai 2001), au cours de laquelle ont été examinés les rapports du Commissaire aux Comptes, du vérificateur intérieur des comptes et du Corps commun d'inspection des Nations Unies.
3. La Commission de Vérification des Comptes a relevé que le rapport intérimaire du Commissaire aux Comptes<sup>1</sup> indiquait que l'Organisation accomplissait des progrès satisfaisants dans la mise en oeuvre de plusieurs des recommandations du Commissaire aux Comptes. La Commission a par ailleurs pris note des observations du Commissaire aux Comptes sur les arriérés de contributions et sur d'autres questions, dont les fonctions de vérification intérieure.
4. Le Président de la Commission de Vérification des Comptes a indiqué que la Commission avait en outre noté que le rapport intérimaire du Commissaire aux Comptes révélait que, d'une manière générale, les dossiers financiers étaient fiables et bien tenus et que l'Organisation avait procédé aux contrôles internes adéquats.

---

<sup>1</sup> Document A54/21.

## **RAPPORT FINANCIER INTERIMAIRE NON VERIFIE SUR LES COMPTES DE L'OMS POUR 2000**

5. Le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances a noté que :

- le rapport contenait pour la première fois des informations complètes sur l'exécution des activités pour l'ensemble des fonds par rapport au budget programme ;
- le niveau global d'exécution des activités pour l'ensemble des fonds était de 71 %, le niveau étant de 66 % au titre du budget ordinaire et de 75 % au titre des autres fonds ;
- les recettes totales ont augmenté de 18 % (sur une base annuelle) ;
- les contributions extrabudgétaires ont augmenté de 40 % par rapport à 1999, soit une augmentation de US \$208 millions, ce qui porte le total des recettes pour 2000 à US \$731 millions au titre des fonds extrabudgétaires ;
- le taux de recouvrement des contributions était de 87 %, soit le taux le plus élevé depuis 15 ans ;
- comparativement à 1999, l'augmentation du taux des dépenses (40 %) était supérieure à celle du taux des recettes (18 %), ce qui se traduit par une amélioration du taux global d'exécution des activités et par une réduction des soldes des fonds.

6. Le Comité a suggéré que le Secrétariat examine le taux d'exécution à la fin de la première année de l'exercice par rapport à la période biennale complète, en vue d'établir des paramètres appropriés. Le Comité a été informé que le taux de recouvrement des contributions de l'Organisation était parmi les plus élevés des institutions spécialisées des Nations Unies.

7. Le Comité a relevé que les termes budgétaires et financiers couramment utilisés à l'OMS, définis dans l'annexe 2 du rapport sur le cadre financier OMS,<sup>1</sup> étaient utiles et pleinement conformes au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière de l'Organisation. Le Secrétariat a été prié d'étoffer le glossaire en y incluant de nouveaux termes et définitions et de concevoir un graphique pour montrer le cycle complet du flux des fonds de différentes sources dans l'Organisation.

8. Le Comité a examiné le taux d'exécution des activités au titre du budget ordinaire au niveau des pays et a souligné l'importance des procédures d'examen pour veiller à ce que les allocations de pays soient entièrement dépensées pendant l'exercice, compte tenu des conditions propres aux différents pays.

9. Il a relevé que l'Organisation continuait de progresser dans la bonne direction. Le montant des recettes et le niveau d'exécution augmentent, le taux de recouvrement des contributions s'améliore et les montants des emprunts internes et des arriérés de contributions diminuent.

---

<sup>1</sup> Document A54/INF.DOC./3.

## **RECOMMANDATION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE**

10. Le Comité, ayant examiné le rapport financier intérimaire au nom du Conseil exécutif et ayant pris bonne note du rapport du Président de la Commission de Vérification des Comptes, recommande à la Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport financier intérimaire non vérifié pour l'an 2000 de l'exercice 2000-2001 ;<sup>1</sup>

Ayant pris note du rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif ;

ACCEPTE le rapport financier intérimaire non vérifié du Directeur général pour l'an 2000.

---

<sup>1</sup> Documents A54/20, A54/20 Add.1 et A54/20 Add.1 Corr.1.

ANNEXE

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**Suisse**

Professeur Thomas Zeltner (membre, Président)

Mme Jacqueline Gallmann Jakob

**Belgique**

Dr Godfried Thiers (membre)

**Comores**

Dr Ahamada Msa Mliva (membre)

**Japon**

M. Osamu Tasaka (suppléant)

Dr Masami Sakoi (conseiller)

M. Masaru Watanabe (conseiller)

M. Akito Yokomaku (conseiller)

**République populaire démocratique de Corée**

Dr Kim Won Ho (membre)

M. Ri Si Hong (conseiller)

= = =